

■ **André Yerly**, à Orsières, exploitation d'un garage, agence Subaru, et services d'ambulances, raison individuelle en faillite (FOSC no 123 du 28. 06. 2002, p. 17). Par décision judiciaire du 13.09.2002, cette faillite a été suspendue faute d'actif.  
Journal no 1063 du 16.10.2002  
(00696486 / CH-621.1.004.459-7)